

**Procès-verbal d'évaluation et d'attribution pour  
l'acquisition de fournitures, services et travaux**

**Intitulé Région de Nouakchott**

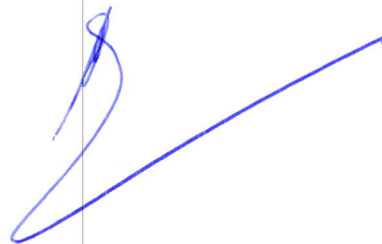
**Procès-verbal d'évaluation et d'attribution pour l'acquisition de  
fournitures**

**Procès Verbal N° 046-2021**

**Objet:**

**Achat de Motopompe et Matériels de Plomberies / Série 39-2021**

Date : 17/09/2021



## Procès-verbal d'attribution de marché

L'An Deux Mille Vingt et Un, le Seize Septembre à Dix heures Quinze munités GMT, le Comité Interne des Achats Inférieurs au Seuil (CIAIS) de la Région de Nouakchott, s'est réuni dans les locaux de la Région de Nouakchott pour procéder à l'évaluation des offres reçus dans le cadre de la procédure d'appel à la concurrence (Consultation des Fournisseurs série 39 -2021) concernant à Achat de Motopompe et Matériels de Plomberies. Etaient présents

M. Chyhalé ENALYAB ..... Président par Intérim de la séance

### Membres:

M. Oumar MALAL .....  
M. Aminata .....  
M. Montra TELMAD .....  
M. ....

M ..... est désigné Secrétaire de séance

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des soumissions reçues suite au dépouillement de la consultation citée plus haut.

Il ressort de cet examen que :

- les entreprises suivantes ont répondu dans les délais imposés :
    - *ETS MENANA*
    - *EGCSTP*
    - *ETS ENEJEM*
  - les offres ont été ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires suivants :
  - Néant
- 
- un procès-verbal d'ouverture des plis a été dressé par le CIAIS. il a été signé par l'ensemble des personnes présentes.

Le Comité a, par la suite, procédé à l'examen détaillé des offres.

**1. Examen de la conformité des offres**

Il consiste en la vérification de la conformité des éléments suivants :

- soumission complétée et signée ;
- délai de validité des offres ;

**2. Qualification des soumissionnaires**

L'élément justifiant la capacité du soumissionnaire à exécuter la commande est :

- copies des attestations de livraison de fournitures similaires ou exécution de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.
- le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux tenant lieu de délai contractuel d'exécution.

**3. Conformité des fournitures,**

Elle consiste à vérifier que toutes les fournitures, tous les travaux et services que le soumissionnaire se propose d'exécuter ou de livrer en exécution de la commande sont conformes aux spécifications du Devis Descriptif Quantitatif Estimatif (DDQE). Il s'agit des éléments suivants :

- caractéristiques techniques des fournitures, à acquérir ;
- prospectus ;
- etc.
- 

**N.B. : Toute offre ne remplissant pas ces critères sera rejetée.**

A l'issue de cet examen, L'entreprises suivante a été retenue pour l'évaluation

- ETS MENANA

Pour l'examen des points 1, 2 et 3, voir tableau n°1 en annexe.

**4. Evaluation et comparaison des offres :**

L'évaluation des offres va se faire sur la base des critères suivants :

- a) vérifier que l'offre est complète (tous les éléments désignés au DDQE sont chiffrés), une offre ne présentant pas tous les éléments sera jugée non conforme
- b) corriger toute erreur de calcul :
  - lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;

- lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi ;

Les résultats de cette évaluation financière sont contenus dans le tableau n°2 en annexe.

### Conclusion

- Sur la base de l'évaluation des offres, le Comité a jugé l'offre de ETS MENANA **conforme** aux exigences du dossier. Son offre d'un montant de **Deuc Cent Vingt Sept Mille Neuf Cent Quarante (227 940) MRU TTC** est la moins disant et lui attribue par conséquent le marché susmentionné.

Le classement des offres financière est contenu dans le tableau n°3.

Ce procès-verbal est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la Région de Nouakchott.

Un délai de recours de trois (3) jours ouvrables est observé par la Comité.

Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire précitée devient définitive.

Le Président :

*Chyhal El Nakoul*

*[Signature]*

Les membres :

*Oumar Malal*

.....membre

*Aminata Is*

.....membre

*Mouna Elmad*

.....membre

.....membre

Le Secrétaire de séance :

**Tableau n°1 : Examen de la conformité des offres et qualification du soumissionnaire**

Documents à vérifier	Soumissionnaires	
	ETS MENANA	
Soumission complétée et signée	F	
DDQE complétée et signée	F	
Délai de validité de l'offre	F	
Copies des attestations de livraison de fournitures similaires de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.	F	
Le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux	F	

✓  
So  
A1

✓

Lors de l'évaluation des offres, le tableau sera renseigné avec les abréviations ci-dessous :

- F=fourni ;
- NF=non fourni ;
- FNC=fourni non-conforme ;
- SO=sans objet ;

**Tableau n°2 : Evaluation financière des offres**

	<b>Soumissionnaires ETS MENANA</b>
Montant de l'offre lu publiquement	227 940 MRU
Erreur de calcul	
Montant corrigé	227 940 MRU

*Jo*

*A*

*[Signature]*

**Tableau n°3 : Classement des offres et attribution**

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<b>Montant corrigé de l'offre</b>	<b>Rang</b>	<b>Attributaire</b>
ETS MENANA	227 940 MRU			ETS MENANA

M

✓

